

Saint-Denis, le 2 février 2015

**Objet :** Education aux médias – actions et projets

Chers collègues,

Lors des échanges du dernier Congrès National du SNRL à Paris, il est apparu une extrême diversité dans l'implication des radios associatives dans les TAP (**Temps d'Activités Périscolaires**) :

- Diversité pour les communes en niveau d'engagement sur la mise en application de la loi ;
- Diversité dans la construction d'une offre plus ou moins riche et variée par la commune ;
- Diversité dans l'idée ou l'acceptation de la prise en compte d'une offre radiophonique ;
- Diversité dans les clauses financières signées avec les prestataires,...

Nous avons alors promis de réaliser une enquête sur ce sujet afin qu'une **synthèse nationale** puisse être faite et servir de point d'appui pour les radios souhaitant négocier ou renégocier une convention sur les territoires avec les municipalités.

Les événements dramatiques de janvier ont amené Madame la Ministre de la Culture et Madame la Ministre de l'Éducation Nationale à réaffirmer avec vigueur les enjeux républicains de l'éducation citoyenne pour la jeunesse, notamment au sein de l'école. L'affirmation de la **fonction capitale de l'éducation aux médias** et mieux encore l'objectif de **développer dans chaque école « un média »** ouvre des perspectives intéressantes de partenariat pour les radios locales et les écoles. De ce fait, nous devons aussi en urgence mener **une enquête sur les actions menées par les radios au sein des établissements scolaires ou en atelier hors établissement**.

Etant donné ce contexte et afin d'appuyer notre travail national par des données fiables et agir plus efficacement dans votre intérêt, nous vous serions reconnaissants de traiter avec un **caractère d'urgence** les **deux enquêtes** ci-jointes. Celles-ci ont été préparées dans le but d'être complétées en moins de 5 minutes chacune, merci donc de consacrer 10 minutes de votre temps à la réponse à ces deux questionnaires.

**Vous le savez, la valeur de l'enquête dépend de la représentativité du panel s'étant exprimé et donc de chacun de vous.**

Bien cordialement,

Eric Lucas,

  
Délégué National à l'Éducation et la Coopération